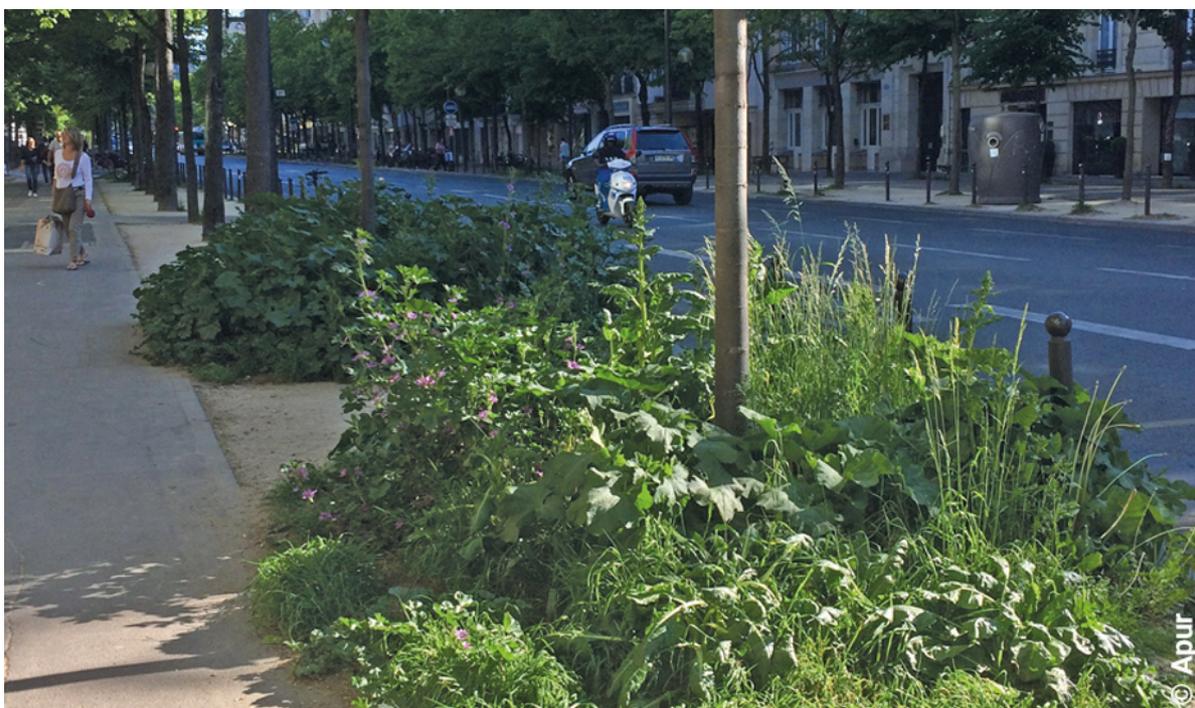


## GÉRER LES EAUX PLUVIALES À PARIS

### Atlas du potentiel par bassin versant

**Un changement de paradigme dans la gestion de l'eau de pluie se confirme depuis plusieurs années avec l'obligation réglementaire d'une infiltration locale encadrée par la mise en place de plans de zonage pluvial.**

**Dans le prolongement des nombreux travaux déjà menés sur cette thématique, l'étude menée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) localise et quantifie les espaces déjà perméables et/ou végétalisés et propose une estimation de potentiels de désimperméabilisation / déconnexion de chacun des 18 bassins versants parisiens soit 97 % du territoire parisien hors bois. Ces travaux sont réunis dans un atlas cartographique des bassins versants parisiens, cartes originales jamais encore réalisées.**



Ces travaux font l'hypothèse que tous les espaces urbains peuvent contribuer à l'infiltration, l'évaporation, l'utilisation de l'eau de pluie. L'eau peut être retenue là où elle tombe, sur une toiture, une cour, un jardin, un trottoir, des pieds d'arbres continus ou non. Il s'agit donc de travailler avec la ville telle qu'elle est et de rechercher toutes les opportunités qu'elle offre à l'échelle de son propre cycle de l'eau.

À l'heure du changement climatique, la gestion locale des eaux pluviales est un sujet majeur. À titre d'illustration, intercepter en 24 heures les 8 à 10 premiers millimètres de pluie pour les déconnecter des

réseaux d'assainissement contribue largement à libérer la pression sur les gros ouvrages, à réduire les coûts élevés de cette activité ainsi qu'à favoriser la végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur.

Cet atlas révèle ainsi que plus de 23 % du territoire considéré pourrait être désimperméabilisé/déconnecté selon ces hypothèses, soit 1 895 ha (252 à 269 ha sur l'espace public, 1 643 ha dans les parcelles) et ainsi s'ajouter aux 18 % de surfaces estimées déjà perméables, soit 1 454 ha (111 ha sur l'espace public, 1 343 ha dans les parcelles).

Mené en lien étroit avec notamment le Service technique de l'eau et de l'assainissement de la Direction de la propreté et de l'eau ainsi qu'avec les autres directions de la Ville de Paris, ce travail décrit également une série d'indicateurs développés pour suivre et évaluer ces actions mais aussi adapter les outils afin de répondre aux défis et objectifs environnementaux. Un pas de plus vers une ville plus résiliente.

**L'atlas est disponible [ici](#)**

#### **À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)**

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

[www.apur.org](http://www.apur.org)

**Contact presse** : Tiphaine Gyénès, responsable de la communication : [mail](#) – 01 83 97 63 59